



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°79-2018-004

PUBLIÉ LE 5 JANVIER 2018

# Sommaire

## **DDT 79**

79-2018-01-05-002 - Arrêté préfectoral confiant l'intérim du Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres à Monsieur Frédéric Hennequin Directeur départemental des territoires adjoint des Deux-Sèvres (2 pages)

Page 3

79-2017-12-27-013 - 27.12.17 arrete\_composition\_CLAH.pdf (2 pages)

Page 6

## **Préfecture des Deux-Sèvres**

79-2018-01-05-001 - Liste des commissaires enquêteurs 2018 (3 pages)

Page 9

DDT 79

79-2018-01-05-002

Arrêté préfectoral confiant l'intérim du Directeur  
départemental des territoires des Deux-Sèvres à Monsieur  
Frédéric Hennequin Directeur départemental des territoires  
adjoint des Deux-Sèvres



**PREFET DES DEUX-SEVRES**

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Secrétariat Général**

**ARRETE PREFECTORAL**  
**confiant l'intérim du Directeur départemental des territoires des**  
**Deux-Sèvres**  
**à**  
**M. Frédéric HENNEQUIN**  
**Directeur Départemental des Territoires adjoint des Deux-Sèvres**

**Le Préfet des Deux-Sèvres**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;  
**VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;  
**VU** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;  
**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;  
**VU** le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;  
**VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;  
**VU** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015, portant charte de la déconcentration ;  
**VU** le décret du Président de la République en date du 21 décembre 2015 portant nomination de M. Didier DORE en qualité de secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;  
**VU** le décret du Président de la République en date du 2 août 2017 portant nomination de Mme Isabelle DAVID en qualité de Préfet des Deux-Sèvres à compter du 28 août 2017 ;  
**VU** l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;  
**VU** l'arrêté du Premier ministre en date du 6 décembre 2012 nommant M. Alain JACOBSONNE en qualité de directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;  
**VU** l'arrêté du premier ministre en date du 14 avril 2015, nommant M. Frédéric HENNEQUIN, directeur départemental des territoires adjoint des Deux-Sèvres ;  
**VU** l'arrêté du premier ministre en date du 22 décembre 2017, nommant M. Alain JACOBSONNE, directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille et Vilaine ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

## ARRETE

**Article 1er :** Compte-tenu de la nomination d'Alain JACOBSONNE à la Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille et Vilaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'intérim du directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres sera assuré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 par Frédéric HENNEQUIN, directeur départemental des territoires adjoint des Deux-Sèvres.

**Article 2 :** Le Secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires adjoint sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

NIORT, le 05 JAN. 2018

Isabelle DAVID



DDT79

79-2017-12-27-013

27.12.17 arrete\_composition\_CLAH.pdf

*Modification de la composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat des  
Deux-Sèvres*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Service Prospective Planification  
Habitat

**ARRÊTÉ**  
**modifiant la composition de la commission**  
**locale d'amélioration de l'habitat des Deux-**  
**Sèvres**

**Le Préfet des Deux-Sèvres**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le décret n° 2017-831 du 5 mai 2017, notamment ses articles 6 et 7, relatif à l'organisation et aux aides de l'Agence nationale de l'habitat,

**Vu** l'article R.321-10 du code de la construction et de l'habitation,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 15 février 2011, fixant la composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH) en Deux-Sèvres,

**Considérant** l'évolution de l'organisation et du rôle de ladite commission,

**Considérant** les réponses des personnes qualifiées sollicitées pour siéger à la CLAH,

**Sur proposition** du directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> : composition**

La CLAH des Deux-Sèvres est composée des membres suivants :

**A – Membre de droit :**

Le délégué de l'Agence dans le département ou son représentant

## **B – Membres nommés :**

### **- Représentant des propriétaires :**

titulaire : Christian Geay, Union nationale des propriétaires 79

suppléant :

### **- Représentant des locataires :**

titulaire : Abdelhak Benbammou, Confédération Nationale du Logement 79

suppléant : Michelle Francheteau, Confédération Nationale du Logement 79

### **- Personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine du logement :**

titulaire : Guy Naudon, Fédération Française du Bâtiment 79

suppléant : Daniel Dallerit, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment 79

### **- Personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine social :**

titulaire : François-Xavier Berthod, Agence Départementale pour l'Information sur le Logement 79

suppléante : Marie-Christine Uberti, Caisse d'Allocations Familiales 79

### **- Personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine social :**

titulaire : Mélina Talon, Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre

suppléante : Nathalie Cartigny, Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre

### **- Représentant des associés collecteurs de l'Union d'économie sociale du logement :**

titulaire : Damien Rabault, Action Logement Services 79s

suppléant : Dominique Ayrault, Action Logement Services 79

## **Article 2 : présidence**

Le directeur départemental des territoires ou son représentant est désigné pour assurer la présidence de la Commission.

## **Article 3 : durée des mandats**

Les membres de la Commission sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la date de signature de l'arrêté. Leur mandat est renouvelable.

## **Article 4: Exécution**

Monsieur le secrétaire général de la préfecture et monsieur le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

NIORT, le 27 DEC. 2017  
Pour le Préfet, et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la Préfecture



Didier DORÉ



Préfecture des Deux-Sèvres

79-2018-01-05-001

Liste des commissaires enquêteurs 2018



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DES DEUX-SÈVRES**

Direction du Développement Local et des  
Relations avec les Collectivités Territoriales

Bureau de l'Environnement

Décision portant modification de la liste  
départementale des commissaires enquêteurs  
pour l'année 2018

VU le code de justice administrative ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n°2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2017 portant modification de la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste annuelle d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU les candidatures reçues par le secrétariat de la Commission ;

**CONSIDERANT** les délibérations et le compte-rendu de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur réunie le 29 novembre 2017 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste départementale des commissaires enquêteurs pour l'année 2018 est établie comme suit :

- ◆ **Monsieur Bernard ALEXANDRE**, Officier en retraite
- ◆ **Monsieur Yves ARNEAULT**, Attaché principal de préfecture en retraite
- ◆ **Madame Marie-Christine BERTINEAU**, Inspecteur principal de la Poste en retraite
- ◆ **Monsieur Boris BLAIS**, Enquêteur/Journaliste
- ◆ **Monsieur Michel BOEMARE**, retraité de l'Équipement
- ◆ **Monsieur Christian CHEVALIER**, Officier de la Gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur André CLAVEAU**, Adjudant-chef de la Gendarmerie en retraite

- ◆ **Monsieur Gabriel DUVEAU**, Inspecteur départemental des Finances Publiques en retraite
- ◆ **Madame Marie-Antoinette GARCIA**, Attachée principale de préfecture en retraite
- ◆ **Monsieur Bernard GIRAUD**, agriculteur en retraite
- ◆ **Monsieur Pierre GUILLON**, Cadre commercial en retraite
- ◆ **Monsieur Michel GUYARD**, Cadre dirigeant en retraite
- ◆ **Madame Eve LAGLEYSE**, Urbaniste
- ◆ **Monsieur Christian LAMBERTIN**, Ingénieur en Aménagement en retraite
- ◆ **Monsieur Jacques LE HAZIF**, retraité de l'Équipement
- ◆ **Monsieur Michel LICHOU**, maître de conférences à l'Université de Poitiers
- ◆ **Monsieur Jean-Yves LUCAS**, Officier de gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur Pascal OLU**, retraité des assurances
- ◆ **Monsieur William PAULET**, Directeur industriel en retraite
- ◆ **Monsieur Claude PELLOQUIN**, retraité du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- ◆ **Madame Isabelle PICHON-GUILLEUX**, Coordinatrice antenne GRETA (en disponibilité)
- ◆ **Monsieur Bernard PIPET**, Commandant de Police honoraire
- ◆ **Monsieur Jean-Michel PRINCE**, retraité de l'Éducation Nationale
- ◆ **Monsieur Gilles RABAULT**, retraité de la fonction publique d'État
- ◆ **Monsieur Jean-Claude SIRON**, Officier de gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur André TOURAINE**, Directeur du PACT-ARIM 79 en retraite
- ◆ **Monsieur Pierre URBANSKY**, Officier de gendarmerie en retraite
- ◆ **Monsieur Vincent-Emmanuel VALOIS**, Informaticien

**Article 2** : La présente décision est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Deux-Sèvres et pourra être consultée à la Préfecture des Deux-Sèvres ainsi qu'au greffe du Tribunal Administratif de POITIERS.

**Article 3** : Le président du Tribunal Administratif de POITIERS et le Secrétaire Général de la Préfecture des Deux-Sèvres, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Niort, le 05 JAN. 2018

Le Président de la Commission

François LAMONTAGNE